

VADE-MECUM AWBB pour continuer à jouer au Basketball

28/08/2020

Table des matières.

Avant-propos.....	3
Code couleur - Processus général.....	4
Code jaune – Application au basketball.....	5
Directives pour les clubs.....	5
Installations sportives	6
Procédure de désinfection	7
Gestion des entraînements	8
Gestion des matches : joueurs	10
Gestion des matches : spectateurs	11
Gestion des matches : coaches / staff	12
Gestion de matches : arbitres / officiels	12
Codes de conduite joueurs – entraîneurs – parents.....	12
Code de conduite des joueurs	12
Code de conduite entraîneurs	13
Code de conduite parents	13
FOIRE AUX QUESTIONS.....	14

AVERTISSEMENT : CE VADE-MECUM A ÉTÉ REDIGÉ SUR LA BASE

- **DES DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE DU 20 AOUT 2020,**
- **DES PROTOCOLES REDIGES PAR LE CABINET DE MADAME LA MINISTRE DES SPORTS,**
- **DES DOCUMENTS PUBLIES PAR L'ADEPS et l' AISF**
- **DES CODES COULEURS APPLIQUES AU SPORT**
- **DES RESULTATS DES CONCERTATIONS AVEC LA FEDERATION FRANCOPHONE DE VOLLEY-BALL ET LA FEDERATION FRANCOPHONE DE HANDBALL.**

DANS UN PREMIER TEMPS, IL SERT DE BASE POUR LES ENTRAINEMENTS COLLECTIFS INDOOR ET POUR LES MATCHES AMICAUX, TOURNOIS ET DE COUPE AUTORISES PENDANT LE SEUL MOIS DE SEPTEMBRE 2020.

CE VADEMECUM SERVIRA DE BASE POUR LA REDACTION DES REGLES APPICABLES AUX COMPETITIONS OFFICIELLES QUI POUR L'HEURE RESTENT PROGRAMMEES AU WEEK-END DES 2-3 ET 4 OCTOBRE 2020.

La lutte contre la pandémie est le combat de tous. L'AWBB compte sur la compréhension, la collaboration de tous les clubs et le sens des responsabilités de chaque acteur de notre sport favori. Il convient dès lors de partager ce vade-mecum avec les membres et les supporters de votre club par les tous les moyens de communication.

Rédigé par le bureau du conseil d'administration, la direction technique et le secrétariat-général de l'AWBB le 27 août 2020.

Code couleur - Processus général

	Pas de risque : un vaccin est disponible et/ou l'immunité collective s'est développée. Des contacts peuvent avoir lieu. L'hygiène des mains reste nécessaire.
	Risque faible : propagation limitée du virus. Les contacts sont limités et peuvent avoir lieu en respectant les conditions de sécurité.
	Risque modéré : transmission systématique du virus. Les contacts sont limités à l'essentiel. Ils ont lieu lorsque les facteurs de risque sont sous contrôle.
	Risque élevé : transmission systématique du virus. Les contacts sont évités au maximum.

- Les restrictions sont progressives en fonction de la couleur : vert, jaune, orange, rouge.
- Un code couleur, le jaune, l'orange ou le rouge, limite toujours les mesures de la phase précédente.
- Chaque code couleur est décliné en protocoles spécifiques

Code jaune – Application au basketball

Protocole phase 4

Directives pour les clubs

Nous demandons à chaque club de désigner un coordinateur-CORONA par rencontre, chargé d'attirer l'attention des joueurs et des supporters sur les mesures de sécurité à respecter en fonction du code jaune.

Il doit s'agir d'une autre personne que le délégué aux arbitres.

Afin d'aider nos clubs à la pratique socialement sûre et responsable du basketball dans cette période difficile, nous formulons un certain nombre de conseils :

- Désignez des coordinateurs-Corona parmi lesquels un sera toujours présent et reconnaissable. Il/elle attirera l'attention des joueurs et supporters sur les mesures de sécurité qui devront être respectées.
- Affichez les posters qui seront fournis par l'AWBB et reprenant les instructions, aux endroits bien visibles de tous.
- Communiquez les règles de vos installations sportives à vos entraîneurs, sportifs, bénévoles, collaborateurs et parents via votre propre moyen de communication.
- Complétez l'enquête concernant les mesures prises par les installations sportives de votre club. Les informations de tous les clubs sont publiées sur www.awbb.be dans la rubrique « corona » de sorte que chaque équipe puisse préparer sa rencontre (déplacements).
- Tenez une liste de présences lors de tous les entraînements et matches, reprenant les noms, adresses e-mail et numéros de téléphone des personnes présentes. Cette mesure est également valable pour les supporters.
- La distanciation physique est à respecter pour les personnes de plus de 12 ans en dehors de la pratique sportive.
- En dehors de la pratique sportive, le port du masque est une consigne stricte pour tous les plus de 12 ans (le public, les sportifs, le personnel sportif, d'entretien et extra-sportif, et ce, dans les espaces communs et sur les bords du terrain).

Installations sportives

- Le gestionnaire veille à prévoir un affichage et effectuer un rappel régulier des mesures d'hygiène sanitaire à respecter. Pour les enfants, il y a lieu de prévoir une distribution des consignes aux parents et encadrants.
- Veillez à ce qu'un fléchage bien visible garantisse un acheminement clair vers et sur le site sportif (parcours vers les vestiaires, le terrain, la cantine, les toilettes, les tribunes etc.) de sorte que les personnes puissent respecter la distance sociale de 1,5m.
- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment de produits d'hygiène personnelle ainsi que de produits de nettoyage pour le matériel (eau, savon, gel hydroalcoolique et suffisamment de serviettes en papier pour le séchage des mains).
- Convenez avec l'exploitant ou le propriétaire des installations, de mesures concernant l'utilisation et l'hygiène des toilettes.
- Nettoyez régulièrement les points de contacts tels que poignées de portes, guichets automatiques, écrans tactiles.
- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment de ventilation naturelle en ouvrant régulièrement portes et fenêtres, ET NON via l'air conditionné.
- Prévoyez si possible des vestiaires séparés pour chacun des arbitres ou un grand vestiaire.
- Prévoyez ou convenez avec l'exploitant ou le propriétaire de l'infrastructure sportive, des marquages destinés à attirer l'attention des officiels, bénévoles, supporters et sportifs sur les règles de distanciation sociale, le nombre maximum de personnes autorisées dans les locaux tels que vestiaires et cantine et faites-en sorte que ceux-ci soient bien visibles, par exemple sur la porte des vestiaires.
Prévoyez un document pour indiquer le nombre maximum de personnes autorisées dans un local.
- Les vestiaires et douches peuvent être mis à disposition. Convenez avec l'exploitant ou le propriétaire des installations, des règles d'hygiène dans les vestiaires au changement d'équipes (pas deux équipes dans le même vestiaire, nettoyage au changement d'équipes).
- Portez des tongs dans les vestiaires et douches.
- La présence dans les vestiaires et les douches est limitée au minimum.
- Disposer d'un local « Covid » permettant de procéder à l'isolement d'une personne qui présenterait des symptômes (respect du protocole ad hoc)
- Pour les buvettes et restaurants, le protocole Horeca s'applique - Attention le port du masque est obligatoire pour les déplacements au sein de cet espace et le traçage doit être assuré (une fiche spécifique est disponible sur le site du SPF Economie <https://economie.fgov.be/fr>).

Procédure de désinfection

- La procédure doit être mise en place en concertation avec le gestionnaire de l'infrastructure et les autorités locales.
- Elaboration de « check-lists » des zones critiques auxquelles il convient d'apporter une attention particulière en matière de nettoyage et désinfection quotidienne.
- Vérifier le bon fonctionnement des systèmes de ventilation et d'aération.
- Un vestiaire ou des vestiaires peuvent être partagés par des personnes d'une même bulle (max 50 personnes).
- Un nettoyage et une désinfection des vestiaires et des douches doivent être réalisés entre chaque roulement.
- Si l'infrastructure a été occupée par un autre groupe/une autre bulle, faire suivre le nettoyage d'une désinfection (à l'eau de Javel diluée par exemple) des zones critiques, comme les poignées de porte, les interrupteurs, les robinets, les sanitaires, les rampes...
- Se laver/désinfecter les mains après l'activité.
- Le matériel sportif et non sportif mais touché régulièrement (p.ex : interrupteurs) doit être désinfecté régulièrement avec une solution hydroalcoolique (70% éthanol 30% eau).
- Nettoyer et désinfecter tout le matériel partagé (ballons, matériel pédagogique...) avec une solution hydroalcoolique (70% éthanol 30% eau).

Gestion des entraînements

- L'accès aux entraînements est strictement réglementé.
- Seuls les joueurs et l'entraîneur sont autorisés à pénétrer dans la salle.
- Vous établissez la liste des participants aux entraînements (nom, adresse e-mail, numéro de téléphone). Un formulaire-type est disponible en cliquant ici.
- Vous conservez la liste des participants aux entraînements pendant 14 jours.
- L'entraînement se déroule par bulles de 50 personnes maximum. à ce sujet, il est confirmé qu'il s'agit de 50 joueurs par plateau à la condition que les plateaux soient isolés les uns des autres par des séparations de 1,80m minimum.
- Ce nombre maximum de participants doit être respecté. On parle dès lors de bulle sportive.

Bulles d'entraînement

- *Au sein de chaque club des bulles de contacts rapprochés de maximum 50 personnes doivent être établis pour les entraînements du mois de septembre.*
- *Exemple : U18 (14 joueurs) + U21 (12 joueurs) + P1 (10 joueurs) + P2 (10 joueurs) = bulle de 46 joueurs. La liste des joueurs de la bulle doit être établie par le responsable covid.*
- *Les joueurs de cette bulle ne peuvent avoir de contacts rapprochés avec les membres des autres bulles du club pendant tout le mois de septembre.*

- La règle de la distance sociale (1m50) n'est pas d'application pendant l'entraînement. Toutefois nous vous recommandons d'éviter les contacts inutiles. Par contact inutile, nous comprenons à la fois le contact physique et le contact avec le ballon :
 - échauffement sans contact.
 - utilisation de ballons individuels autant que possible.
 - travailler autant que possible en petits groupes.
 - éviter les poignées de main / accolades / baisers
- lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau juste avant de commencer l'entraînement.
- en tant que formateur / entraîneur évitez de crier.
- l'entraîneur / coach maintient une distance de 1,5 m du site autant que possible, sinon un masque est recommandé. pas de contact physique inutile entre les joueurs (poignées de main par exemple).
- Rentrer immédiatement la maison si vous vous plaignez d'une des symptômes survenant pendant l'activité sportive tels que : rhume, écoulement nasal, éternuements, mal de gorge, toux (légère), oppression thoracique, fièvre et / ou perte soudaine d'odorat ou de goût. Restez à la maison et faites-vous dépister dès que possible.
- Tant que qu'un terrain est occupé par une bulle, la désinfection n'est pas obligatoire mais conseillée.
- Lorsque deux bulles différentes se succèdent sur le même terrain, la procédure de désinfection complète doit être effectuée.

Que faire si un joueur est symptomatique ?

- *Le joueur présentant des symptômes doit subir un dépistage.*
- *[La cellule de contact tracing doit être prévenue.](#)*
- *Tant que le résultat du test COVID n'est pas connu :*
- *Le joueur doit être écarté de sa bulle.*
- *Tous les entraînements des équipes de sa bulle sont suspendus.*
- *Tous les matches concernant des joueurs de sa bulle sont annulés ou reportés.*

Si le test est négatif.

- *Le joueur peut réintégrer sa bulle.*
- *Tous les entraînements des équipes de sa bulle peuvent reprendre.*
- *Tous les matches concernant des joueurs de sa bulle peuvent être reprogrammés.*

Que faire si un joueur est positif ?

- *[La cellule de contact tracing doit être prévenue.](#)*
- *Tous les entraînements des équipes de sa bulle doivent être suspendus pour 14 jours.*
- *Tous les matches concernant les joueurs de sa bulle au cours des 14 jours suivants doivent être annulés ou reportés.*

Gestion des matches : joueurs

- Les équipes arrivent sur place un temps minimum avant l'heure de début de match (30 minutes).
- Toutes les personnes présentes doivent porter un masque. Les joueurs, coaches et officiels peuvent s'en défaire uniquement lors de l'échauffement et lors de la rencontre.
- Revêtez votre équipement à votre domicile afin d'éviter au maximum l'utilisation des vestiaires.
- Les joueurs attendent avant d'accéder au terrain, que celui-ci soit totalement évacué après le match précédent et que le banc des joueurs, les chaises et la table de marque soient désinfectés. Les contacts entre les deux équipes seront évités.
- L'échauffement est limité au minimum de sorte que les contacts entre différentes équipes lors de la succession des matches soient limités au maximum. Un échauffement de minimum 15 minutes reste conseillé.
- 3 ballons maximum seront utilisés lors de l'échauffement.
- Chaque joueur prévoit pour le match, sa propre bouteille personnalisée et remplie et ramasse ses propres déchets. Ne partagez surtout pas vos bouteilles.
- Pas de contacts inutiles (poignées de mains, accolades...) entre joueurs, arbitres et officiels de table.
- CONSEIL : remplacez la poignée de mains après la rencontre par un court applaudissement à l'encontre de la partie adverse, des arbitres, des officiels.
- Après la rencontre, les joueurs se rendent immédiatement au vestiaire qui leur a été attribué si l'accès aux vestiaires est autorisé.
- Tant que durera la période Corona, il est conseillé aux clubs de ne pas prévoir de sandwiches ou tartines après la rencontre.

Gestion des matches : spectateurs

- Actuellement le nombre de spectateurs est de maximum **200 supporters** sous réserve d'une décision plus restrictive des autorités communales. Il convient dès lors de prendre contact avec les services communaux avant de programmer les rencontres à domicile.
Sauf si l'autorité communale impose d'autres restrictions, tenez compte du fait que les sportifs, officiels et bénévoles concernés ayant terminé leur match, doivent être considérés comme spectateurs tant qu'ils sont dans les installations et donc répondre aux conditions imposées aux spectateurs (port du masque, distance sociale.....).
- Si 2 rencontres se déroulent simultanément.
Les joueurs, les membres du staff, les officiels de table et les arbitres ne sont pas compris dans le nombre de 200 personnes admises à assister aux rencontres. Toutefois dès que la rencontre est terminée, ils sont considérés comme membre du public à moins qu'ils ne quittent le site.
- Que ce soit en place assise ou en tribunes debout, les directives de l'exploitant ou propriétaire des infrastructures doivent être suivies à la lettre (distanciation sociale, limite du nombre de places).
- La distance sociale de 1 mètre 50 doit être respectée. Dans les tribunes, une place vide sépare les spectateurs.
- Une famille peut toutefois constituer une bulle et s'asseoir ensemble.
- Toutes les personnes présentes doivent porter un masque et le conserver en permanence.
- Les supporters des équipes visiteur et visitée seront séparés dans la mesure du possible.
- Dans le cas où il y a plusieurs terrains dans une infrastructure, il est question de plusieurs groupes de spectateurs, maintenez alors ces groupes séparés et ne les mélangez pas, que ce soit dans la salle, les vestiaires, les douches ou la cantine.
- Les supporters ne peuvent en aucun cas accéder au terrain.
- Tenez à jour une liste des présences de tous les supporters (voir directives générales dans ce document).

Gestion des matches : coaches / staff

- Evitez en tant qu'entraîneur/coach ou supporter de crier et hurler.
- L'entraîneur/coach maintient, dans la mesure du possible, une distance de 1,5m par rapport au terrain.
- Si le maintien de cette distance n'est pas possible, le masque est conseillé.
- Pas de contacts inutiles avec les joueurs (poignées de mains) et officiels.
- Le membre de staff qui encadre plusieurs bulles de 50 participants/semaine devra maintenir une distance de minimum 5m vis-à-vis des participants ou s'équiper d'un matériel de protection (masque, visière, écran plexiglass,...).

Gestion de matches : arbitres / officiels

- Les officiels et les clubs disposent de sifflets manuels électroniques via l'AWBB. Nous demandons aux arbitres de n'utiliser que ces sifflets-là.
- Les arbitres tiennent leur briefing d'avant-match, de préférence en plein air ou dans un espace étendu (pas à côté du terrain), pas dans les vestiaires. Ils doivent porter leur masque lorsqu'ils ne peuvent pas respecter les règles de distanciation.
- Evitez le contact (mains) avec les officiels et les matériaux utilisés par ceux-ci.
- Les officiels de table sont séparés les uns des autres par des parois en plexiglas OU maintiennent 1,5m de distance OU portent le masque à la table
- A la table, sont prévus du gel hydroalcoolique, du spray désinfectant et des lingettes, à utiliser par les officiels, joueurs et officiels de table.
- Ballons, bancs des joueurs, chaise du coach, table, matériel de table et chaises pour remplaçants sont désinfectés avant et après chaque match par l'utilisateur lui-même.
- Les chaises pour remplaçants se trouvent à 1,5 mètre de la table de match.
- Complétez autant que possible, la feuille de match digitale au préalable.
- 24 sec. et chrono sont désinfectés avant et après le match par l'utilisateur lui-même.
- Pour compléter la feuille de match, chacun prévoira son propre stylo. Si pas possible, le stylo sera désinfecté.

Codes de conduite joueurs – entraîneurs – parents

Code de conduite des joueurs

- Si vous vous sentez malade ou si vous avez des symptômes de maladie dans votre famille, restez à la maison ! – 10 jours sans symptômes pour revenir aux séances d'entraînement. Communiquez avec votre médecin généraliste s'il y a un doute sur les symptômes.
- Allez aux toilettes chez vous avant de partir. Limiter les toilettes sur place à un minimum absolu.
- Changez-vous à la maison.
- Lavez-vous les mains avant et après l'entraînement.
- Arrivez juste avant et partez juste après l'entraînement.
- Apportez votre propre gel de désinfection de main à l'entraînement si possible et désinfectez vos mains régulièrement.
- Utilisez des mouchoirs en papier et ramenez-les à la maison.
- Apportez votre propre gourde/bouteille (mettez votre nom dessus).
- Apportez votre propre balle (si vous en avez une - mettez votre nom dessus).
- Toussez ou éternuez dans votre coude.
- Apportez votre propre essuie (pour nettoyer régulièrement la sueur).

Code de conduite entraineurs

- Si vous vous sentez malade ou si vous avez des symptômes de maladie dans votre famille, restez à la maison ! – 10 jours sans symptômes pour revenir aux séances d'entraînement. Communiquez avec votre médecin généraliste s'il y a un doute sur les symptômes.
- Portez un masque lors de l'entraînement. Gardez toujours une distance de 1,5 m par rapport aux autres, y compris vos joueurs. Surtout quand vous entraînez plusieurs groupes.
- Obtenez une vue d'ensemble du groupe.
- Rappelez régulièrement aux joueurs les règles à respecter (chaque entraînement).
- Gardez suffisamment de temps entre deux entraînements (changement de groupe sans contact).
- Respecter la séparation des bulles d'entraînement.
- Désinfectez/Lavez le matériel usagé avant et après utilisation (cônes, balles de club, bancs...) (Quelques options: Liquide vaisselle, eau savonneuse, Dettol,...).
- Fournissez un gel de désinfection pendant l'entraînement.
- Tenez une liste de présence des entraînements (suivi des contacts).
- Les matchs amicaux sont désormais autorisés dans la bulle d'entraînement, mais évitez autant que possible les contacts physiques inutiles entre les joueurs.
- Fournissez une place à chaque joueur pour son équipe (sac de sport, boisson...) avec une attention à la distance de 1,5m et prenez en compte le groupe suivant qui entre.

Code de conduite parents

- Informez votre enfant de toutes les règles.
- Portez un masque lorsque vous déposez et reprenez les enfants.
- Accès interdit au terrain de sport. Prenez les enfants à l'extérieur et soyez le moins possible à l'intérieur de l'infrastructure sportive.
- Restez dans le parking ou la cafétéria. si dans la tribune en dernier recours, gardez 1,5 m avec d'autres parents, entraineurs, enfants.

FOIRE AUX QUESTIONS

Vous avez été déjà nombreux à nous poser des questions. Vous trouverez les réponses dans une FAQ aux questions, publiées sur le site et qui sera alimentée en permanence.

De même, toutes les informations officielles y sont publiées. <https://www.awbb.be/covid-19/>

N'hésitez pas à poser vos questions via l'adresse corona@awbb.be.

L'AISF a également publiée une [FAQ d'ordre général](#) qui tente de répondre aux questions d'ordre général et pour toutes les disciplines sportives.
